

Justificatif généré le 25/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/07/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

[www.actu-juridique.fr/a/19301521454337-2019J02314\\_2022-07-07](http://www.actu-juridique.fr/a/19301521454337-2019J02314_2022-07-07)

N° d'annonce :

19301521454337-2019J02314\_2022-07-07

## MAP SERVICES

Société à responsabilité limitée

9 Rue de l'Église, 93800 Epinay-sur-Seine

R.C.S. : BOBIGNY 839 319 803

Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

### Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 07 juillet 2022

**Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny.** Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. DIALLO Yoro pour une durée de 6 ans.